

ÉCHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 12 MAI 2021

Une ferme grande ouverte



UNE FERME GRANDE OUVERTE

Le projet de ferme à la Croix-Rousse est une émanation directe du Conseil de Quartier Ouest dont les porteurs ont su faire preuve depuis 2018 d'une ténacité exemplaire. Après des années de blocage, la ferme de la Croix-Rousse dispose enfin d'une convention avec la Ville de Lyon. Au confluent des très nombreuses initiatives spontanées d'éducation à l'environnement et de bonnes pratiques en matière d'alimentation, de santé, de protection de l'environnement qui se multiplient en milieu urbain, cette ferme d'animation pédagogique offre un lieu de formation en privilégiant la « découverte active » à travers des ateliers participatifs.

Présentation du rapport sur « l'approbation de la gratuité de la mise à disposition d'une partie des biens de l'internat Adolphe Favre consentie à l'association la ferme de la Croix-Rousse, pour permettre le développement et la mise en œuvre du projet de ferme d'animation pédagogique de la Croix-Rousse », par Samuel Mecklenburg, adjoint à l'éducation populaire du 4^{ème} arrondissement, et les débats qui ont suivi, lors du Conseil d'arrondissement du 4^{ème} du 12 mai 2021.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4^e du 12 mai 2021.](#)

Prochain Conseil d'arrondissement : 23 juin 2021

→ [A suivre sur la chaîne Youtube de la mairie du 4^e.](#)

SAMUEL MECKLENBURG, rapporteur :

« J'ai le plaisir de vous présenter la délibération qui a pour objet l'approbation de la gratuité de la mise à disposition d'une partie des biens de l'internat Adolphe Favre du 86 rue Chazière, consentie à l'association la ferme de la Croix-Rousse, pour permettre le développement et la mise en œuvre du projet de ferme d'animation pédagogique de la Croix-Rousse.

Cette convention met un terme définitif à des conditions d'occupation instable hérité des conflits intestinaux entre M. Collomb et M. Kimelfeld lors de la précédente mandature. **La nouvelle municipalité régularise donc les conditions d'occupation de la ferme de la Croix-Rousse pour une durée de 6 ans sur une surface de 6 691 m².** Ce projet, rappelons-le, est une émanation directe du Conseil de Quartier Ouest dont les porteurs ont su faire preuve depuis 2018 d'une ténacité exemplaire que je souhaite saluer ici. Au confluent des très nombreuses initiatives spontanées d'éducation à l'environnement et de bonnes pratiques en matière d'alimentation, de santé, de protection de l'environnement qui se multiplient en milieu urbain, cette ferme d'animation pédagogique offre un lieu de formation en privilégiant la « découverte active » à travers des ateliers participatifs. C'est un lieu de sensibilisation à l'environnement qui permet d'acquérir un regard plus attentif et critique à travers le rapport concret au vivant animal et végétal. Ainsi que le rapport réflexif quant à la place du vivant et aux questions sociétales qui en découlent. C'est aussi un lieu de mixité sociale et de rencontre de divers publics autour d'un intérêt commun. Nous travaillons actuellement à intensifier les relations partenariales déjà amorcées avec les différentes structures de l'arrondissement. L'inscription des animations pédagogiques de la ferme dans le « projet éducatif territorial » de la Ville de Lyon marquera une étape importante, tandis que les ateliers avec les publics du centre social, de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, de la Ka'fête ô Mômes, des jeunes de l'internat Favre, ou encore de l'EHPAD Marius Bertrand, organiseront un partage des savoirs inter et intra-générationnel.

Je vous propose donc de voter favorablement et d'acter définitivement notre soutien à ce projet qui milite activement contre l'ignorance, pour des savoirs qui se construisent et s'ancrent à la fois dans des démarches d'observation, d'expérimentation, de découvertes, de recherches documentaires, de controverses et d'échanges.

SYLVIE PALOMINO

On ne peut que se réjouir et se féliciter de l'aboutissement de ce projet. Comme monsieur l'adjoint vous l'avez dit, nous avons essayé d'accompagner les habitants et habitantes. Vraiment je félicite ces habitants qui ont su se constituer en association pour pouvoir faire évoluer ce projet. Nous avons effectivement accompagné cette association depuis 2017 au niveau de l'arrondissement. Cela a été comme vous l'avez dit un peu compliqué au niveau de la Ville.

En tous cas le souhait c'était vraiment de voir ce projet aboutir puisqu'il est important pour les habitants. Comme vous l'avez très bien dit, pour l'ensemble des acteurs de l'arrondissement c'est un lieu, je tiens quand même à le rappeler, ce fameux internat Favre et son terrain, on s'est quand même battu sur le mandat précédent pour qu'il reste attribué à la petite enfance, enfance, adolescence à travers bien sûr l'internat mais aussi les crèches qui sont présentes. Vous avez cité, je ne vais citer toutes les associations, mais vous avez cité tout à l'heure la PESD qui utilise aussi ce lieu extérieur pour ses centres de loisirs des petites et grandes vacances et aussi à l'ensemble des activités, éducation nationale avec apprentissage du vélo, depuis de nombreuses années, qui sont aussi sur ce lieu.

Tout ça pour dire, bien sûr, nous nous réjouissons de cette installation et que ce travail de sensibilisation à l'environnement puisse se mener à travers ce maillage associatif grâce à cette ferme. Simplement, il faudra bien sûr être assez vigilant sur l'équilibre des différents acteurs qui travaillent sur ce site, au bénéfice de l'enfance, de la jeunesse, des familles. Symboliquement, je revois encore aussi les animations que le centre social a pu faire pour mailler les différents publics de l'arrondissement sur ce site.

Je sais que vous aurez cette vigilance et que nous sommes d'accord sur ces valeurs. Merci.

ANNE PELLET

Comme vous l'avez très bien dit, Samuel Mecklenburg, cela a été un dossier assez houleux, long et compliqué. J'ai un grand souvenir de l'assemblée générale qu'avait organisé Dominique où on s'était tous retrouvés, candidats, avec une urgence à l'époque et on se disait mais comment on va faire, et ils nous avaient fait des présentations qui étaient parfaitement intéressantes et très avancées. On avait vraiment envie de les aider et on était bloqué. J'ai cru comprendre qu'il y avait un vrai problème avec M. Collomb entre autres et, il y avait, ce qui était soit disant lié, il y a une vérité, c'est que j'ai constaté que le bâtiment qui est côté rue Chazière est fragilisé, qu'il tient avec des supports et qu'il est du coup interdit tout autour. C'était la raison pour laquelle il refusait de nous donner l'accord, parce qu'il ne voulait pas avoir de problème de sécurité avec la circulation.

Je trouve cela magique, je trouve cela extraordinaire que tout d'un coup il n'y ait plus de problème de sécurité, qu'on puisse avancer. Il y a quand même encore une fragilité, et tant mieux si la Ville a trouvé une solution parce qu'honnêtement, l'arrivée par la rue Philippe de Lasalle est sympathique, elle est très bien quand on est à pied, mais parfois il est possible d'avoir besoin de donner l'accès à des gens motorisés.

En même temps, quand on voit ces deux bâtiments, on a une chance énorme à la Croix-Rousse, d'avoir encore autant d'espace libre, où l'on peut faire des choses, il y a de la verdure. Espace libre et verdure qui sont liés à l'enseignement et à la pédagogie qui sont essentielles, qui sont liés à une histoire, à l'héritage de Chazière

justement avec ce collègue Favre.

Donc, je voulais savoir si vous aviez déjà commencé à réfléchir à comment sécuriser ce site et comment l'adapter. Évidemment on rentre dans des budgets qui sont très conséquents et très lourds parce que l'internat, vu ce que je vois à l'extérieur, mais là cela ne dépend pas de nous, on est sur un collège donc cela repose sur la Métropole, mais comme vous êtes en lien forcément, comme l'a dit Aline Guitard, vous avez sûrement des informations et si vous en avez, je pense que cela intéressera beaucoup de gens à les connaître.

LOIC RIGAUD

C'est simplement pour saluer le travail mené par Dominique Gilles qui était présidente jusqu'à peu de la Ferme de la Croix-Rousse, son investissement depuis plusieurs années pour porter ce projet à bout de bras. Elle a passé la main, à la dernière assemblée générale à Dominique Sevet, un autre Dominique au masculin cette fois, qui est donc le nouveau président de la ferme de la Croix-Rousse.

Je veux saluer son investissement futur et passé pour le quartier, sur ce projet et le remercier, car je pense qu'il aura encore du travail pour les prochaines semaines et les prochains mois, vu les délibérations qui sont passées sur les conseils d'arrondissements. Les assurer du soutien de la majorité, on l'a entendu, de mon soutien en tant qu'élu également à la participation, puisque c'est un projet qui dès le départ est porté par les habitant.es du quartier. On souhaite accompagner ce projet, toujours avec les habitant.es du quartier. Le conseil de quartier bien sûr est investi et aussi son ouverture sur le quartier qui est essentielle pour ne pas que ça en fasse un espace qui serait un peu déconnecté, je dirais de son endroit. Le centre social sera un acteur essentiel pour le volet éducatif à l'environnement, et également avec les écoles du territoire. C'est ce qui me semble important. Avoir le souhait aussi que ce magnifique parc de l'internat puisse bénéficier d'un projet pédagogique, comme le souhaitaient les anciens propriétaires du lieu. Au niveau de l'environnement, cela semble tout indiqué, et de développer du coup au-delà de la ferme d'autres partenariats sur ce projet.

Je soutiendrai en tout cas et je m'impliquerai sur ce projet.

RÉMI ZINCK

A ces remerciements, à ces félicitations sur la pérennité de cette ferme pédagogique de la Croix-Rousse, je voudrais aussi associer, puisqu'on est en Conseil, des remerciements aux services de la Ville de Lyon qui, sous l'autorité de Sylvain Godinot, ont pu arriver à mettre en œuvre une convention. Cela n'a pas été simple. Il a fallu défaire beaucoup de nœuds qui avaient été mis, beaucoup remettre de choses à plat, beaucoup construire et faire des allers-retours entre l'association, entre les différents services. Cela a été très compliqué, c'était un gros travail et je voudrais les remercier ici publiquement pour le travail accompli et la grande patience qu'elles et ils ont eu à mettre en œuvre ce projet que nous soutenions, que nous portions depuis la campagne et même précédemment comme tout le monde l'a compris.

Sans rentrer dans le détail du dossier, parce que vous avez bien compris comme je l'ai dit, il y a plusieurs versions, cela a été très compliqué. Sauf à vouloir passer une nuit sur le dossier et je n'en connais même pas tous les détails, les allers-retours, vous vous en doutez bien, je pense qu'il y a tout simplement eu, une volonté clairement politique du côté de la Métropole, de la Ville de Lyon, et de l'arrondissement. Il y a eu une espèce d'alignement des volontés qui a pu permettre d'avancer sur ce point et de mettre de côté, les points je dirais irritants ou d'accrochages qui permettaient jusqu'à présent de bloquer un petit peu l'avancement du projet. Pour l'instant ils sont écartés.

Je n'ai pas de réponse technique à vous apporter sur la sécurisation de l'internat à l'heure actuelle. Autrement que l'organisation de cette convention comment elle s'est faite, c'est un alignement et une forte volonté. Cela a vraiment été très long. Sans entrer dans la confidentialité des choses, c'est un des tout premiers dossiers dont je me suis occupé à partir de début juillet, pour vous dire même le 15 juillet. Vous voyez, c'était vraiment le tout début et on est arrivé à une signature de convention en mars. Entre temps les services ont clairement fonctionné. Ce qui veut dire que cela a pris beaucoup de temps. Il y a eu de la volonté. Maintenant on est parti pour 6 ans et je l'espère plus. On verra dans le temps comment cela se déroulera ».

Rapport 4-21-2247-123

Objet : Lyon 4^e - Approbation de la gratuité de la mise à disposition d'une partie des biens de l'internat Adolphe Favre sis 86 rue Chazière, consentie à l'association la ferme de la Croix-Rousse, pour permettre le développement et la mise en œuvre du projet de ferme d'animation pédagogique de la Croix-Rousse – EI 04029

Rapporteur : SAMUEL MECKLENBURG

Adopté à l'unanimité